

# LE FONTANILOIS

FÉVRIER 2023

# le Fontanil Cornillon



MUNICIPALITÉ  
CÉRÉMONIE  
DES VŒUX

MÉTROPOLE  
ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS  
ET MOBILITÉ

CITOYENNETÉ  
NOUVEAUX ARRIVANTS :  
INSCRIVEZ-VOUS !



ville-fontanil.fr



facebook.com/VilleFontanil



le Fontanil  
Cornillon



## EN PRATIQUE DEMANDER UNE ATTESTATION D'ACCUEIL

**Vous souhaitez héberger un étranger non européen pour un séjour touristique ou familial de moins de 3 mois ? Vous devez demander une attestation d'accueil auprès de votre mairie.**

L'attestation est délivrée si vous remplissez certaines conditions, et doit obligatoirement être validée par la mairie avant la demande de visa (ou avant le voyage en cas de dispense de visa). Elle doit ensuite être envoyée à la personne à l'étranger avant son départ.

L'attestation d'accueil coûte 30 €. Cette somme est à régler par timbres fiscaux. Vous pouvez acheter le timbre fiscal sur internet [timbres.impots.gouv.fr](http://timbres.impots.gouv.fr) ou dans un bureau de tabac.

Vous devez ensuite présenter en mairie les originaux et les copies des documents suivants :

- Justificatif d'identité (carte d'identité ou passeport, carte de séjour ou récépissé de titre de séjour)
- Livret de famille
- Document prouvant que vous êtes le propriétaire, le locataire ou l'occupant du logement dans lequel vous comptez héberger le ou les visiteurs (titre de propriété ou avis de taxe foncière ou d'habitation ou un bail locatif avec dernières quittances de loyer par exemple)
- Justificatif de domicile récent lié au logement (facture d'eau, d'électricité ou de téléphone ou quittance de loyer)
- Tout document justifiant vos ressources (trois derniers bulletins de salaire, dernier avis d'imposition)
- Engagement à prendre en charge financièrement l'étranger s'il n'a plus suffisamment de ressources (courrier manuscrit à rédiger)
- Déclaration d'assurance médicale couvrant les éventuelles dépenses médicales et hospitalières (uniquement si vous entendez assurer l'hébergé).
- Tout document sur votre capacité à héberger le ou les étrangers dans des conditions normales de logement (en termes de superficie, de sécurité, de salubrité et de confort du logement)
- Justificatif de paiement de la taxe (30 €)
- Si l'attestation d'accueil concerne un mineur non accompagné, attestation sur papier libre des détenteurs de l'autorité parentale, précisant la durée et l'objet du séjour de l'enfant
- Copie de la première page du passeport du ou des visiteurs.

La délivrance de l'attestation n'est pas forcément immédiate. Dans ce cas, un récépissé de dépôt vous est remis, et la mairie vous informe du suivi de la demande.

**À savoir** - La demande d'attestation d'accueil n'est pas nécessaire si la personne que vous hébergez est dans un des cas suivants :

- Elle a un visa de circulation Schengen.
- Elle a un visa « carte de séjour à solliciter dans les deux mois suivant l'arrivée en France ».
- Elle vient dans le cadre d'un séjour humanitaire.
- Elle vient dans le cadre d'un échange culturel.
- Elle est dans une situation d'urgence médicale.
- Elle vient pour les obsèques d'un proche.

## LES COUPS DE COEUR DE LA MÉDIATHÈQUE



**DOCUMENTAIRE  
JEUNESSE**  
« C'est sale ! La  
grande histoire de  
l'hygiène » de Piotr  
Socha

De l'Antiquité (les Égyptiens avaient des brosses à dents en papyrus !) à la navette spatiale (comment se laver dans l'espace ?), de Versailles à l'Afrique où les Imbas, faute d'eau, se lavent avec du sable et de la fumée, un panorama complet, bourré d'informations, d'humour et d'anecdotes étonnantes sur tout ce qui concerne l'hygiène et la saleté. De quoi remettre en cause bien des idées reçues.



**ROMAN ADULTE**  
« Apaiser nos tempêtes »  
de Jean Hegland  
Les parcours d'Anna  
et de Cerise n'ont  
rien de commun.  
Promise à une brillante  
carrière, Anna étudie  
la photographie à l'Université de

Washington ; lycéenne, Cerise habite en Californie sous l'emprise totale de sa mère. Lorsque chacune des jeunes femmes tombe enceinte par accident, Anna avorte, et Cerise garde l'enfant. Dix ans plus tard, leur choix aura déterminé le cours de leur vie. D'espoirs en déceptions, de joies en drames, Anna et Cerise, bientôt réunies par le hasard, apprennent à être mères, et à être femmes.



# ÉDITO



La cérémonie des vœux nous a permis de nous retrouver après plusieurs années limitant les rassemblements. Je tiens à vous remercier chaleureusement pour votre présence nombreuse, ainsi que pour la convivialité de nos échanges.

Ce début d'année nous invite à renouveler nos résolutions et à engager de nouveaux projets. Je salue notamment l'investissement de nos jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants, qui travaillent sur de belles actions à venir, ainsi que le dynamisme des associations et des entreprises qui font vivre le territoire. Notre vie locale et municipale se nourrit des actions collectives, au service de l'intérêt général et de notre bien-être commun.

Je rappelle également à tous les nouveaux habitants installés sur la commune depuis septembre 2021 qu'une cérémonie d'accueil se tiendra le 25 février prochain, sur inscription en mairie. N'hésitez pas à vous faire connaître et à assister à cette rencontre, qui nous permet de vous présenter les structures et services de votre quotidien mais aussi d'échanger avec vous. Ces moments sont précieux et contribuent à tisser les liens qui nous unissent.

*Stéphane Dupont-Ferrier*

**Maire du Fontanil-Cornillon**

# SOMMAIRE

4-15  
ACTUALITÉS

16-17  
ATRIUM

18-19  
INFOS  
PRATIQUES



[ville-fontanil.fr](mailto:ville-fontanil.fr)



[@VilleFontanil](https://www.facebook.com/VilleFontanil)

Le Fontanillois - Publication mensuelle

Directeur de la publication : Stéphane Dupont-Ferrier

Rédacteur en chef : Chloé Lafort

Rédaction : Chloé Lafort, Elsa Germani, Valérye Serrano

Conception graphique : Laurent Gataleta

Crédit photo : Mairie du Fontanil-Cornillon

Imprimé en France par Coquand Imprimeur.

Tirage à 1800 exemplaires.



ENVIRONNEMENT SOYONS VIGILANTS

## Hiver doux : les chenilles processionnaires déjà de retour

En ce début d'année 2023, les chenilles processionnaires s'observent déjà sur certaines communes françaises. La faute aux températures très douces pour la saison. Pour prévenir leur prolifération, les habitants peuvent d'ores et déjà agir dans leurs jardins et faire preuve de vigilance.

Elles font partie des nuisibles qu'il vaut mieux ne pas croiser. Les chenilles processionnaires, ou *Thaumetopoea pityocampa*, sont capables de projeter dans l'air leurs poils urticants, pouvant entraîner chez l'homme des **réactions cutanées importantes**. L'exposition directe, par contact, ou indirecte, par inhalation, entraîne **démangeaisons, boutons, voire difficultés respiratoires**. Les animaux domestiques qui lécheraient ou toucheraient les chenilles s'exposent également à des nécroses importantes (notamment de la langue), pouvant conduire jusqu'à la mort.

Ainsi, les gestes de prévention doivent être rappelés et respectés **scrupuleusement**. La commune traite les espaces publics, mais les chenilles s'observent aussi chez les particuliers. Aussi, les propriétaires ou locataires de parcelles où sont implantés des arbres (pins, sapins, cèdres...) sont tenus de supprimer soit par des produits appropriés homologués, soit mécaniquement ou par piégeage avec incinération ou tout autre moyen adapté, les cocons élaborés par les chenilles processionnaires, **dès leur apparition et avant la fin de la première quinzaine du mois de mars**. Ces obligations sont rappelées dans l'arrêté communal n° 2021-027 du 19/03/2021.

La Ville du Fontanil-Cornillon remercie ses habitants pour leur participation active à cette action préventive pour la sécurité de tous.



ASSOCIATION UNE FIN D'ANNÉE EN BEAUTÉ

## Les réveillons festifs de nos associations

### Le Club des Amis du Cornillon

C'est dans une ambiance de fête que s'est tenu, le samedi 31 décembre à l'Espace Jean-Yves Poirier, le réveillon du Club des Amis du Cornillon.

Grâce aux bénévoles dévoués et après plusieurs années sans cette animation dans le contexte de crise sanitaire, plus d'une centaine d'adhérents et amis ont répondu présent à l'appel de l'association pour venir clôturer ensemble l'année 2022. « *Les convives se sont régalés avec l'excellent repas préparé par le traiteur et ont ensuite dansé jusqu'au bout de la nuit grâce à l'animation festive et dynamique de Franck.* » se réjouit Jacqueline Gautier, présidente de l'association.



### Les Quatre Ruisseaux

De son côté aussi, l'association des Quatre Ruisseaux a organisé son réveillon du jour de l'an. Au programme : une ambiance conviviale et festive où tous les participants ont pu partager le repas de l'amitié et danser toute la soirée.

En ce début d'année 2023, l'association en profite pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2023 !



MUNICIPALITÉ BIENVENUE AU FONTANIL-CORNILLON

## Nouveaux arrivants : inscrivez-vous !

Vous venez de vous installer au Fontanil-Cornillon ? Nous vous invitons à vous faire connaître en mairie afin de vous inscrire sur les listes électorales et découvrir les services proposés par la Ville.

Une cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants se tiendra **samedi 25 février 2023, à 10 h 30** à l'**Espace Jean-Yves Poirier**. Au cours d'un moment d'échange convivial, les Fontanillois installés depuis septembre 2021 sur la commune seront invités à rencontrer l'équipe municipale et à découvrir les services et équipements proposés par la Ville. Un apéritif sera offert par la commune.

Inscription obligatoire jusqu'au **17 février** au **04 76 56 56 56** ou par mail : [accueil@ville-fontanil.fr](mailto:accueil@ville-fontanil.fr)



PETITE ENFANCE VENEZ VOUS RENSEIGNER

## Une rencontre pour tout connaître des modes de garde

Les services « Petite Enfance » du Fontanil-Cornillon organisent une **réunion d'information collective** autour des différents modes de garde proposés sur la commune.

Vous êtes parents d'un enfant de 0 à 3 ans, ou futurs parents ? Ce temps d'information vous concerne. Pour mieux connaître les différentes structures, leurs spécificités, ou pour trouver le mode de garde le plus adapté, les équipes du multi-accueil et du relais petite enfance organisent une **réunion d'information ouverte à tous sans inscription jeudi 2 mars 2023 de 18 h 30 à 20 h** à la mairie du Fontanil-Cornillon.

Après une présentation des dispositifs existants par Magali Bazia, adjointe aux solidarités et à la petite enfance, et les responsables de service, une large part de la rencontre sera réservée aux questions et échanges.



ASSOCIATION LOTO DES QUATRE RUISSEaux

## Et maintenant j'annonce le 16, le 9, et c'est... Bingo !

L'association fontanilloise « Les Quatre Ruisseaux », qui propose habituellement à ses membres de se retrouver pour jouer à la pétanque, aux cartes ou à des jeux de société, organise pour la première fois un **loto ouvert à tous**. Il se tiendra le **jeudi 16 février à 13 h 30** dans la salle Play Bach.

Quines et cartons pleins animeront cet après-midi où de nombreux lots, dont une télé, seront à gagner.

*Rappel pour les adhérents : un concours de coinche est prévu le 23 février 2023.*

Les places étant limitées, les réservations sont vivement conseillées auprès de :

Monsieur C. De Saint Léger :  
06 26 49 11 92

Monsieur A. Signal :  
06 87 58 94 08

## À la découverte de l'association de Qi Gong

Depuis sa reconversion en 2020, Éric Vigier est devenu un professeur pas tout à fait comme les autres : il apprend à ses élèves, des adultes de 40 à 80 ans, « à mieux prendre soin d'eux ». C'est grâce à une méthode ancestrale chinoise de méditation par le mouvement, et par le biais de l'association Qi Gong Fontanillois, qu'il permet aux habitants du Fontanil-Cornillon qui le souhaitent de se détendre et d'appréhender diverses perturbations de manière plus relâchée.

### Qu'est-ce que le Qi Gong ?

Le Qi Gong, à prononcer « Tchi Kong » - « Tchi » pour le souffle et « Kong » pour le travail - est un ensemble d'exercices destinés à fortifier et à assouplir le corps et l'esprit. Il a été défini au cours des siècles en Chine par les moines bouddhistes et taoïstes qui s'en servaient pour entretenir leur santé et se préparer aux arts martiaux.

### Quel est votre rôle au sein de l'association ?

Après trois ans de formation à l'école de Brest de Wushu, j'ai remplacé l'enseignante et créatrice de l'association Hélène Picot Walter lors de son départ à la retraite. Je dispense à présent trois fois par semaine des cours de Qi Gong à une vingtaine d'adhérents. Je suis aussi secrétaire adjoint de l'association.

### Comment se déroule un cours ?

Que ce soit le mercredi à 19 h (Espace Jean-Yves Poirier), le jeudi à 18 h 15 (idem) ou le vendredi à 11 h (salle Oxygène), tous les cours, qui durent 1 h 10, se déroulent à peu près de la même manière.

Les participants sont d'abord invités à un moment calme où ils marchent dans la salle, discutent et se détendent : c'est « le sas ». Cette première étape conviviale permet de créer une distance avec les autres activités de la journée. S'en suivent ensuite des échauffements, de l'automassage ou des massages collectifs. Le but est d'aller au contact de soi et des autres pour briser les barrières qui peuvent être mises par la société ou par nous-même. Avec ces exercices, les participants se recentrent sur eux, dans la perception, la sensation. C'est souvent à ce moment-là que des bâillements se font entendre : la partie de notre cerveau qui est habituée à réfléchir et à prendre des décisions se met en sommeil !

Le relâchement provoqué permet d'être dans de meilleures conditions pour le moment suivant qui consiste à pratiquer des enchaînements de mouvements répertoriés par la Fédération internationale de Qi Gong de santé. Tous les mouvements sont accomplis en groupe, sur une musique douce composée

d'instruments traditionnels chinois. Cette énergie de groupe pousse chacun à donner le meilleur de soi-même.

### Quels sont les bienfaits qu'en retirent les participants ?

Avec cette forme de méditation, les adeptes du Qi Gong vont développer la capacité d'être à l'écoute à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de leur corps. Ce développement de la conscience permet d'aborder plus sereinement la réalité et de moins s'accrocher aux problèmes auxquels on peut faire face.

Tous ces mouvements permettent d'augmenter la capacité respiratoire, l'amplitude des articulations et la souplesse des tendons, d'améliorer l'équilibre et la coordination corporelle. Ils favorisent aussi la circulation sanguine et lymphatique, renforcent le système immunitaire, apportent équilibre interne et détente, aident à la gestion du stress, développent la concentration, la créativité, l'enracinement et la confiance en soi.

Après qu'ils aient pratiqué leur Qi Gong, certains participants expliquent qu'ils sortent du cours en étant plus relâchés, qu'ils sont moins stressés dans leur vie ou encore que leur mal de dos a disparu. L'un de mes objectifs est qu'ils deviennent autonomes dans cette pratique. Le vieillissement nous enlève des capacités, c'est inéluctable. Le Qi Gong nous permet de ralentir ce phénomène et d'utiliser au mieux les capacités qui nous restent. Car il nous en reste ! Malheureusement, nous focalisons souvent notre esprit sur ce qui nous a été enlevé.

### Comment fonctionne l'adhésion à l'association ? Est-on obligé de venir à tous les cours ? Faut-il du matériel particulier ?

Les pratiquants s'inscrivent à l'année ou pour un trimestre. Ensuite, chacun est libre de suivre le nombre de cours qu'il souhaite et de changer de créneau d'une session à l'autre s'il le désire.

Le Qi Gong ne nécessite pas de matériel particulier. La plupart des exercices se font debout. Il faut juste prévoir une tenue décontractée et ample pour ne pas être gêné dans les mouvements. En ce qui concerne les chaussures, certaines



personnes préféreront les chaussons, tandis que d'autres préféreront être en chaussettes ou pieds nus.

Aux beaux jours et suivant la météo, nous pratiquons en extérieur. Le contact avec la nature facilite la mise en condition pour l'apprentissage. Et puis, nous avons la chance d'être dans un cadre préservé, nous en profitons honteusement...

### Tout le monde peut venir essayer ?

Bien sûr ! Pour tester et voir si le cours, le professeur, les exercices et l'ambiance vous conviennent, il suffit de prendre contact avec l'enseignant. Les cours d'essais sont possibles tout au long de l'année.

La pratique du Qi Gong est ouverte à tous, toutefois les enfants préféreront souvent des sports dans lesquels ils peuvent dépenser leur fougue. Pourtant la lenteur est intéressante aussi : elle nous permet de voir plus précisément ce que nous regardons et ainsi d'apprécier les petits détails.

### Des actualités à venir pour l'association ?

Chaque année, au mois de novembre et au mois de mai, l'association Qi Gong Fontanillois organise des stages ouverts à tous (adhérents et non adhérents, initiés ou débutants). Le prochain a lieu sur le week-end du 13 et 14 mai et sera l'occasion de faire intervenir Ren Ping Su-Goarzin, directrice de l'école de Brest et maître de référence dans la discipline. Ce sera un moment très intéressant pour les adhérents puisqu'elle viendra parfaire un enchaînement de mouvements étudié au cours de l'année.



Informations pratiques  
et contact de l'association Qi Gong :  
Éric Vigier – 06 45 68 85 82 / evigier5@gmail.com

## ENTREPRISE UN NOUVEAU SERVICE

# Velarep électrifie votre vélo

Déjà une année écoulée depuis la création de Velarep, un atelier mobile de réparation et d'entretien de vélos ouvert aux habitants du Fontanil-Cornillon et ses alentours. Jason Lafont propose désormais une nouvelle activité en complément de ses services : l'électrification des vélos.

Les Fontanillois qui le souhaitent et qui disposent d'un vélo classique (vélo de ville, VTT, VTC, vélo de route,...) en bon état de fonctionnement peuvent choisir de l'électrifier, en l'équipant d'un moteur et d'une batterie. Et les avantages sont nombreux : une **conservation du vélo existant**, des **économies** par rapport à l'achat d'un équipement neuf supplémentaire, et l'**utilisation non électrique du vélo toujours possible**.

Pour tout renseignement sur ce service, rendez-vous sur : [www.velarep.fr](http://www.velarep.fr), rubrique « Blog », ainsi que sur la page Facebook, LinkedIn et Instagram de l'entreprise.



## Des idées qui deviennent... des actions !

Les idées des jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants prennent forme. Accompagnés par les élus et les services municipaux de la Ville, les élèves de CM1 et CM2 choisis par leurs jeunes concitoyens préparent de nouvelles initiatives à présenter aux habitants de la commune.

Réunis au sein de deux commissions thématiques, les jeunes élus travaillent en groupe autour du **déploiement de projets utiles à la vie collective**, tout en appréhendant les **enjeux de la participation citoyenne**. Pour ce nouveau mandat, après une première intervention commune à la Résidence Mutualiste, où les enfants sont allés à la rencontre de leurs aînés, de nouvelles actions se préparent.

Les enfants de la commission « Environnement et Cadre de vie » souhaitent créer **un hôtel à insectes**, qui sera installé d'ici cet été dans l'espace public. Les jeunes élus effectuent des recherches et échangent autour de la préservation de la biodiversité, pour adapter leur idée à la réalité du terrain. Pour les accompagner dans cette approche manuelle et pédagogique, des démarches sont en cours pour organiser **l'intervention d'une association spécialisée**. Les enfants s'intéressent d'ores et déjà au futur habitat que constituera cette maisonnette en identifiant les insectes ciblés, leur façon de vivre, leurs proies et prédateurs – pour éviter d'éventuels « conflits » inter-espèces mortels... – et en réfléchissant à son positionnement (en hauteur, à étages, avec une distanciation minimale à prévoir...)

Au sein de la commission « Culture, Sport et Loisirs », les échanges se portent plus particulièrement sur une **exposition/ concours ouvert aux enfants du CP au CM2**. Autour du thème « **Dessine la nature!** », les jeunes Fontanillois seront prochainement invités à laisser libre cours à leur imagination et à leur créativité. Les dessins ou peintures réalisés seront par la suite **exposés au sein de la Galerie de l'Atrium, fin avril**. Et pour pimenter le tout, un **concours** permettra de désigner cinq œuvres, avec des surprises à gagner ! Toutes les modalités de participation seront présentées par les enfants en mars : les jeunes élus communiqueront activement sur cette initiative qui leur tient à cœur.

**Avec enthousiasme et engagement, les jeunes conseillers municipaux poursuivent leur mandat et mettent en œuvre des actions d'intérêt général, au service du bien-être des habitants et de la préservation de l'environnement.**

Pour contacter le Conseil Municipal des Enfants  
[communication@ville-fontanil.fr](mailto:communication@ville-fontanil.fr)



“

**JEAN REYNAUD**

Adjoint chargé de l'action  
 éducative, de la jeunesse et  
 de la vie associative



« Nos jeunes élus sont particulièrement investis dans leurs missions, et considèrent leurs fonctions avec beaucoup de sérieux ! Ils sont aussi les représentants de tous les enfants, qui peuvent aller les solliciter sans hésiter pour leur faire part de leurs remarques et suggestions. »



# Zone à Faibles Émissions

## Les enjeux d'une mesure impactante pour la mobilité

La Métropole conviait la population à une concertation publique fin 2022 concernant les modalités de mise en œuvre d'une Zone à Faibles Émissions (ZFE) qui s'étendra sur 13 communes des 49 du territoire. Si la Ville du Fontanil-Cornillon a fait part de son refus d'intégrer le périmètre du dispositif, elle regrette toutefois le calendrier mis en œuvre ainsi que l'impact que les mesures prises auront sur le quotidien des habitants concernés, et appelle à une révision du projet.

La loi impose aujourd'hui une ZFE dans toutes les grandes agglomérations du pays. En limitant la circulation des véhicules les plus polluants, la ZFE a vocation à **réduire la pollution atmosphérique et donc à protéger la santé de toutes et de tous**. Dans ces zones, les véhicules identifiés par les **vignettes Crit'Air 5, 4 et 3** peuvent être soumis à des **restrictions de circulation** lorsque le préfet instaure la circulation différenciée lors de pics de pollution. Ces restrictions peuvent s'appliquer sur des plages horaires déterminées, et **les collectivités territoriales sont libres de fixer des règles plus strictes**. Grenoble Alpes Métropole, qui est concernée par ce dispositif, a rapidement proposé une **réglementation à forte incidence**, et lançait une concertation entre septembre et décembre 2022 pour une application dès juillet 2023.

La commune du Fontanil-Cornillon a fait le choix de ne pas entrer dans le périmètre de la Zone à Faibles Émissions, qui concernera treize communes métropolitaines. Non pas parce qu'elle n'est pas sensible à l'environnement et à la qualité de l'air, mais parce qu'elle **regrette un calendrier trop contraint**, allant au-delà des prescriptions pour certains véhicules, qui ne prend pas en compte la mise sur le marché de **camions et voitures adaptés**.

*« Ce choix de refus est fondé sur le bon sens. Nous ne sommes pas contre les dispositifs qui améliorent la qualité de l'air, mais nous ne souhaitons pas que les mesures soient prises de manière trop rapide, sans tenir compte des difficultés que cela entraînerait pour bon nombre d'habitants qui n'ont pas les moyens de s'équiper de véhicules récents dans un temps restreint, avec une offre de marché encore peu adaptée aux besoins. Sans compter le bilan carbone catastrophique que représenterait la mise à la casse de tous ces véhicules en état de fonctionnement, à remplacer par des véhicules neufs »,* explique Stéphane Dupont-Ferrier, maire et élu métropolitain.

Si la commune n'intégrera pas cette zone, elle est toutefois **directement concernée à plusieurs titres**. Les véhicules des particuliers de Crit'Air 5, 4 et 3 seront respectivement interdits à la circulation au 1<sup>er</sup> juillet 2023, 1<sup>er</sup> janvier 2024 et 1<sup>er</sup> janvier 2025. Les possibles dérogations n'étant pas encore définies, **certain accès aux communes proches et réseaux routiers pourraient être limités** pour certains habitants de la commune non équipés.

C'est pourquoi le Maire travaille au sein du Conseil Métropolitain pour **interpeller les élus sur le sujet**, et faire entendre ses arguments en faveur d'une **révision du projet**, tenant compte des enjeux environnementaux mais **s'adaptant davantage aux situations vécues au quotidien par les habitants**.

### APRÈS LA CONSULTATION, LA MISE EN ŒUVRE

Sur les 2 000 participants à la concertation organisée par la Métropole entre septembre et décembre 2022, près des  $\frac{3}{4}$  se prononcent en faveur d'une ZFE non permanente et d'une réglementation qui concerne aussi les deux-roues, par équité. Des aides financières seront mises en place par la Métropole sur critères de ressources. Le Maire du Fontanil-Cornillon Stéphane Dupont-Ferrier poursuivra ses actions pour soulever les problématiques identifiées et proposer des adaptations.



### BON À SAVOIR : LA VIGNETTE CRIT'AIR ET LE CALENDRIER DU DÉPLOIEMENT

Les ZFE reposent sur le principe de la vignette Crit'Air. Celle-ci permet de classer les véhicules en fonction de leurs émissions polluantes (particules fines et dioxyde d'azote). Elle est obligatoire pour circuler dans une ZFE. Plus d'infos : [www.certificat-air.gouv.fr](http://www.certificat-air.gouv.fr)

Sur les treize communes du périmètre (les consulter sur [grenoblealpesmetropole.fr](http://grenoblealpesmetropole.fr)), seront d'abord concernées par la ZFE au 1<sup>er</sup> juillet 2023 les Crit'Air 5 (diesel d'avant 2001, essence d'avant 1997). Puis, en 2024, seront interdits les Crit'Air 4 (diesel d'avant 2004), en 2025 les Crit'Air 3 (diesel d'avant 2011 et essence d'avant 2006) et, d'ici 2030, les Crit'Air 2 (tous les diesel et essence d'avant 2011). La ZFE ne concernera pas les voies rapides urbaines (A48, A480, N87, A41, N481).



# Cérémonie des vœux

« Pour 2023, soyons indéfectiblement optimistes ! »

Ce vendredi 13 janvier, vous étiez environ trois cents à vous être déplacés pour assister aux vœux de la municipalité à l'Espace Jean-Yves Poirier. Une première cérémonie pour l'équipe du mandat en cours, après plusieurs années de crise sanitaire, et l'occasion pour le Maire de revenir sur les projets réalisés et à venir. Stéphane Dupont-Ferrier a également profité de ce moment convivial pour remercier les élus, services municipaux et acteurs locaux qui s'investissent au quotidien pour le bien-être des Fontanillois et le maintien d'un service public de qualité.

Après plusieurs éditions annulées en raison de la pandémie de Covid-19, les élus avaient plaisir à convier les habitants à ce traditionnel rendez-vous de début d'année. Les jeunes CM1 et CM2 du Conseil Municipal des Enfants participaient ainsi à leur première cérémonie de vœux aux côtés du Maire et de l'équipe municipale.

Dans un contexte de hausse démographique et d'installation de nouveaux habitants, le message adressé à la population fontanilloise avait une portée particulière, permettant de rappeler à tous, anciens et nouveaux arrivants, l'importance portée par la municipalité à **l'esprit village** et au **lien de proximité qui font le charme et l'attractivité de la commune**. C'est donc avec exhaustivité que le Maire est revenu sur **les projets menés cette année** et **les perspectives à venir**, en rappelant sa disponibilité aux habitants rassemblés, tout en remerciant chaleureusement et nominativement l'ensemble des élus et partenaires de son équipe.



*« Je remercie chaleureusement l'équipe d'élus qui se mobilise à mes côtés pour répondre aux attentes et sollicitations des habitants, et mener des projets concrets au service de l'intérêt et du bien-être des Fontanillois. Sans l'investissement de chacun, rien ne serait possible. »*

## VALORISATION DU PATRIMOINE CULTUREL ET ARTISTIQUE

**Une politique culturelle affirmée.** Telle est l'ambition que le Maire a souhaité rappeler en premier lieu dans son discours, en revenant sur le projet de **valorisation de la mémoire collective** fontaniloise déployée cette année. Tout comme les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants entretiennent le devoir de mémoire en participant aux commémorations, la commune préserve l'histoire de ses habitants en recueillant leurs témoignages sur le Fontanil-Cornillon d'autrefois. Depuis janvier, tous les deux mois dans le journal municipal, des portraits de nos aînés avec de nombreux souvenirs à partager seront publiés. Spectacles et expositions de l'Atrium, expositions dans la rue, auditions de l'école de musique, animations de la médiathèque, valorisation du patrimoine... **De nombreuses actions culturelles et artistiques** se poursuivront sur 2023, avec quelques projets inédits à découvrir prochainement.



## SOYONS SOBRES ÉNERGÉTIQUEMENT

Un des enjeux phares des années à venir sera incontestablement la **maîtrise de la consommation énergétique**. Pour optimiser ses dépenses tout en préservant la qualité de vie de ses habitants, la commune déploie plusieurs leviers : **l'isolation des bâtiments** avec la mise en place d'un plan pluriannuel d'entretien et de modernisation des équipements communaux, l'utilisation de la **technologie LED** pour moduler l'intensité lumineuse de l'éclairage public, l'investissement en 2023 de plus de 100 000 € dans **l'éclairage public** rue des Ecoles, rue du Rafour et rue Lanfrey ; et près de 25 000 € pour un éclairage LED des bâtiments dont la totalité de l'Espace Claretière dès ce mois de janvier.

*« Nous assumons le fait de ne pas éteindre l'ensemble de l'éclairage public la nuit, ce qui peut amener à un sentiment d'insécurité, mais de moduler son intensité. Nous agissons sans dogme mais avec du bon sens. »*

Malgré tous ces efforts, **la commune n'échappe pas à la hausse des prix de l'énergie**. Entre 2022 et 2023, les dépenses communales ont représenté une hausse de 232 000 € pour un total de 405 000 €. **Toutefois, la commune a fait le choix de préserver le pouvoir d'achat des Fontanilois et de ne pas augmenter les impôts communaux en 2023, et ce pour la quinzième année consécutive.**

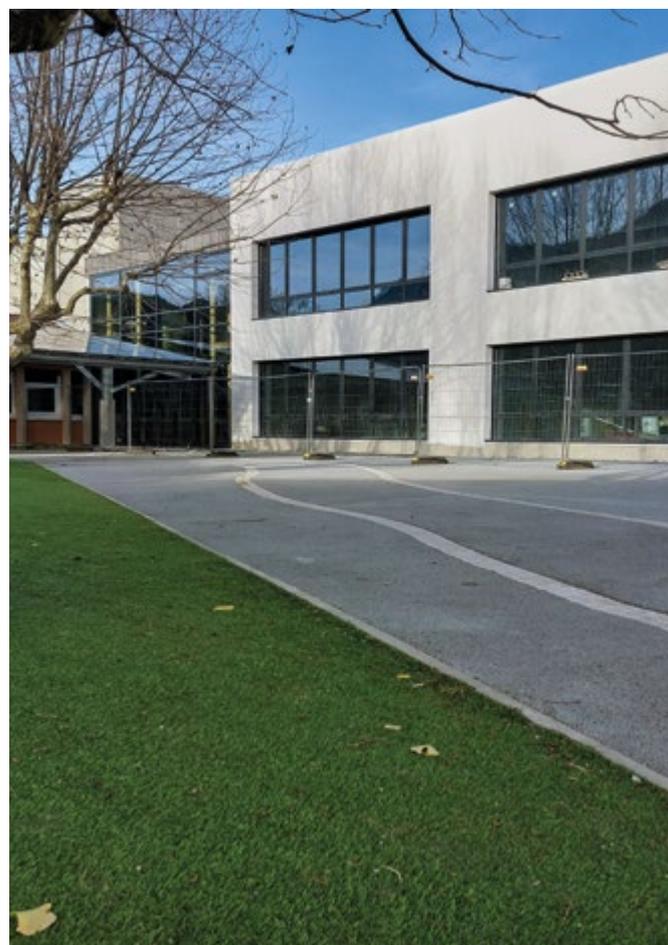
## LE PROJET D'AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE SE FINALISE !

L'année 2023 sera marquée par un évènement structurant du mandat en cours : **l'inauguration d'un groupe scolaire renouvelé**. Ce chantier de 4 millions d'euros permettra aux écoliers de profiter de nouvelles classes spacieuses, fonctionnelles et confortables avec chauffage au sol et climatisation pour s'adapter aux évolutions climatiques.

*« Un projet responsable puisque nous avons fait le choix ambitieux d'installer des panneaux photovoltaïques sur le nouveau préau pour contrecarrer la consommation d'électricité des climatiseurs. Un projet également novateur puisque nous avons profité de gérer l'évacuation des eaux pluviales pour lancer le projet de réaménagement complet de la cour d'école. Nous avons choisi un revêtement en béton drainant poreux et avons lancé des aménagements qui vont se poursuivre en 2023 et 2024. »*

Une démarche de réaménagement de la cour d'école a été initiée avec les élèves, les élus du Conseil Municipal des Enfants, l'équipe enseignante mais aussi le personnel scolaire et périscolaire afin de définir un projet adapté aux usages des premiers concernés.

Le Maire a également remercié **l'ensemble des personnels et partenaires qui participent à l'encadrement et à l'accompagnement des jeunes de la commune**, notamment l'association des parents d'élèves, les prestataires de services de loisirs et de restauration, ou encore les services municipaux scolaire et petite enfance. Des acteurs essentiels au bien-être de la jeunesse fontaniloise.



## MIEUX GÉRER LES RISQUES

L'année 2022 s'est caractérisée par un important travail de **prévention des risques**, à travers le déploiement précédemment mené d'un réseau de vidéoprotection, la présence de la police pluri-communale et de la gendarmerie de Voreppe ainsi que la constitution d'une équipe des voisins vigilants au service de la sécurité et de la tranquillité publique.

Mais l'attention s'est aussi particulièrement portée sur **l'anticipation des risques d'origine naturelle**, que les incendies survenus l'été dernier sur les communes de Voreppe et de La Buisse sont venus rappeler à tous. Pour les prévenir, un important travail de **mise à jour du plan communal de sauvegarde** a été mené, et des groupes de travail thématiques ont été constitués. **L'Obligation Légale de Débroussaillage** des végétaux autour des propriétés en bordure de forêts fait notamment l'objet d'un important travail de recensement et d'information à destination des propriétaires de parcelles concernées. Toutes les démarches engagées pour structurer la prévention des risques et assurer la protection des habitants continueront à se déployer sur 2023, sous la coordination d'une équipe d'élus mobilisée.



## UNE POLITIQUE DE SANTÉ AMBITIEUSE

La commune s'investit aussi pour garantir aux Fontanillois un bon **accès aux soins**. En plus de la présence de plusieurs professionnels de santé sur son territoire, la Ville du Fontanil-Cornillon, à travers son CCAS, a fait le choix de conventionner en octobre dernier avec **Mutualp**, une **mutuelle communale de proximité** proposant des garanties et tarifs négociés ouverts à tous les habitants. Ce dispositif innovant a d'ores et déjà permis à de nombreux Fontanillois de comparer et de choisir une offre de complémentaire adaptée à leurs besoins. **Des permanences sont régulièrement organisées dans l'année**, pour information et sans aucune obligation de souscription. **Le CCAS poursuit également ses actions auprès des publics fragilisés**, en organisant des actions favorisant le lien et la rencontre.

## UNE HAUSSE DE LA DÉMOGRAPHIE MAIS UN LIEN DE PROXIMITÉ PRÉSERVÉ

Son esprit village, sa politique culturelle et sa politique jeunesse, ses équipements locaux, ses commerces de proximité et professionnels de santé, sa vie locale et son fleurissement font du Fontanil-Cornillon **une commune attractive**. Avec 3 439 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2023 – une augmentation significative de la population relevée aux derniers recensements de l'INSEE – les enjeux liés à la croissance entraînent de **nouveaux défis**.

*« Notre objectif est de continuer à intégrer de manière harmonieuse les nouveaux habitants en maintenant la qualité de vie qui fait que l'on vient vivre au Fontanil-Cornillon par choix et non uniquement pour s'y loger. »* Une ambition qui tient à préserver *« l'équilibre entre la modernité de la ville avec ses nombreux équipements et services, et la qualité de vie à la campagne ; alliant le meilleur des deux pour le bien-être de ses habitants. »*

Dans cette perspective et pour rencontrer celles et ceux qui rejoignent la commune, une **cérémonie d'accueil se tiendra le samedi 25 février**. Les nouveaux Fontanillois sont chaleureusement invités à s'inscrire en mairie pour participer à cet événement convivial.



*« Je tiens à remercier les centaines de bénévoles actifs sur la commune qui œuvrent dans l'ombre, s'investissent sans compter sur leur temps personnel, se lèvent souvent très tôt le week-end pour organiser des moments d'une grande convivialité. Notre tissu associatif participe activement à notre bien-vivre, tout au long de l'année et dans tous les domaines. »*

C'est sous les applaudissements du public à destination de l'ensemble des **bénévoles des associations** que s'est achevée la prise de parole du Maire, **après un discours résolument optimiste**. Une façon de saluer la richesse de la vie événementielle et locale qui fait battre le cœur du village.

Tous les habitants présents étaient ensuite invités à **partager le verre de l'amitié** et à profiter du buffet composé des produits des commerçants du village. Les jeunes du club ados de Claretière avaient revêtu leur plus belle chemise pour assurer le service auprès des Fontanillois qui ont pu profiter de la soirée en partageant ce beau moment de convivialité.

Retrouvez l'intégralité du discours des vœux du Maire sur [ville-fontanil.fr](http://ville-fontanil.fr), rubrique « La Mairie »

# Le Prix de la BD est de retour à la médiathèque !

Pour la deuxième année consécutive, la médiathèque du Fontanil-Cornillon s'associe à l'association Alice et Clochette pour organiser le Prix de la BD. Pendant six mois, les Fontanilois sont amenés à voter pour élire leur BD favorite parmi une sélection de 10 titres parus l'année précédente.

En partenariat avec la librairie BD Fugue Grenoble, l'association Alice et Clochette, présidée par le Fontanilois Laurent Besson, sélectionne chaque année une douzaine d'albums parmi les plus appréciés pour concourir au Prix de la BD. Face au succès de la première édition lancée en 2022 sur la commune, la médiathèque renouvelle l'expérience pour permettre aux Fontanilois de participer à ce prix qui rassemble une quarantaine de collectivités, CSE ou bibliothèques de la vallée de l'Isère.

La démarche vise à encourager la découverte de nouveaux styles de bandes dessinées, un art associant littérature et dessin de plus en plus plébiscité par les lecteurs. Cette année particulièrement, les titres concourants sont originaux et très diversifiés, allant de la science-fiction à la BD historique, en passant par toutes sortes d'univers graphiques. En organisant ce prix, la médiathèque entend pousser un public adolescent et adulte à aborder de nouveaux auteurs pour découvrir le monde de la BD en dehors des grands classiques.

## POUR PARTICIPER ET LIRE DE NOUVELLES BULLES, C'EST TRÈS SIMPLE !

Gratuitement, les Fontanilois peuvent emprunter depuis décembre les BD éligibles au concours à la médiathèque. Pour pouvoir voter, les participants doivent lire au minimum 7 ouvrages sur les 10 proposés avant le 6 juin 2023. Après s'être inscrits auprès des bibliothécaires, ils pourront noter leur lecture sur le site [vote.alice-et-clochette.fr](http://vote.alice-et-clochette.fr) selon un barème allant de 0 à 5, en évaluant s'ils ont trouvé la BD « sans intérêt », « décevante », « moyenne », « bonne », « très bonne » ou « excellente ».

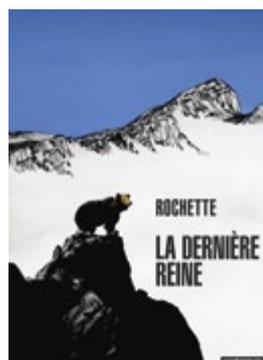
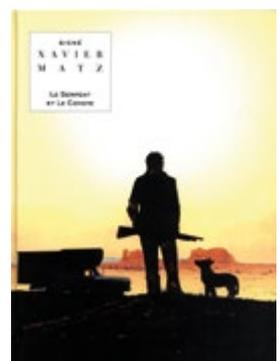
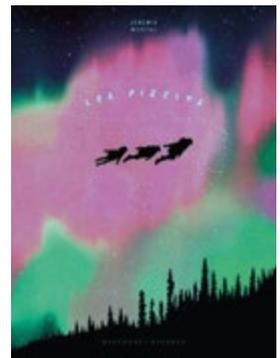
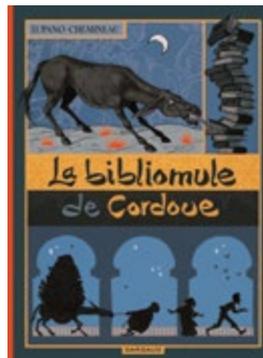
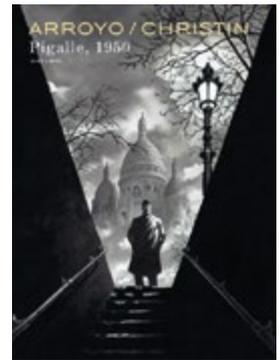
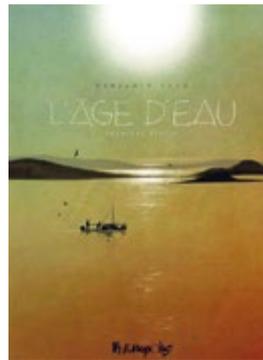
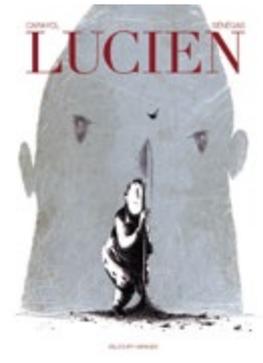
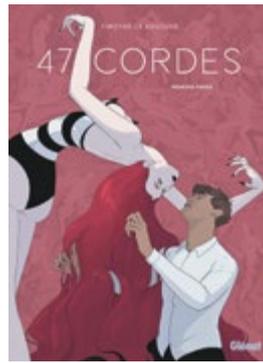
À la fin des votes, le livre qui aura obtenu la plus haute moyenne sera déclaré gagnant de ce XIV<sup>e</sup> Prix de la BD.

## MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE DU FONTANIL-CORNILLON

5 bis rue Fétola  
04 76 56 01 88  
[mediatheque@ville-fontanil.fr](mailto:mediatheque@ville-fontanil.fr)  
[mediatheque.ville-fontanil.fr](http://mediatheque.ville-fontanil.fr)

HORAIRES :  
mardi & vendredi 15 h - 18 h  
mercredi 9 h 30 - 12 h / 14 h - 18 h  
samedi 9 h 30 - 12 h

## LA SÉLECTION DU CONCOURS



**SCOLAIRE** IL EST TEMPS D'Y PENSER

# Pré-inscriptions scolaires pour la rentrée 2023-2024

Pour l'école maternelle : enfants nés en 2020

Pour l'école élémentaire : enfants entrant au CP

Pour les nouveaux arrivants (tous niveaux confondus)

## ÉTAPE 1 - S'inscrire en mairie

Les pré-inscriptions scolaires pour l'année 2023/2024 auront lieu en mairie, uniquement sur rendez-vous, du 30 janvier 2023 au 3 mars 2023, en contactant le service scolaire au 04 76 56 56 41 ou par mail : [scolaire@ville-fontanil.fr](mailto:scolaire@ville-fontanil.fr).

Se munir :

- du livret de famille dans sa totalité ou d'une copie d'extrait d'acte de naissance,
- de la pièce d'identité du parent qui fait la demande d'inscription,
- du carnet de santé avec les vaccinations à jour de votre enfant,
- d'un justificatif de domicile récent (moins de 3 mois),
- en cas de séparation, l'adresse et le numéro de téléphone du deuxième parent.

Si parents hébergés chez une tierce personne, se munir :

- d'une attestation d'hébergement et de la carte d'identité de l'hébergeant,
- d'un justificatif de l'hébergeant (moins de 3 mois),
- d'un justificatif de l'hébergé à l'adresse de l'hébergeant,
- de l'avis d'imposition de l'année en cours.

## ÉTAPE 2 - Enregistrer l'inscription à l'école

Avec l'attestation fournie par la Mairie, il conviendra de faire enregistrer l'inscription de votre enfant par la directrice et le directeur des écoles maternelle et élémentaire.

Les inscriptions se feront uniquement sur rendez-vous du 20 février 2023 au 31 mars 2023.

Merci de présenter :

- le certificat d'inscription délivré par la mairie,
- le livret de famille,
- le carnet de santé avec les vaccinations à jour de votre enfant,
- le certificat de radiation (pour les enfants venant d'une autre école).

Maternelle - M<sup>me</sup> Richerol : 06 78 71 84 98 - mail : [ce.0381772v@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0381772v@ac-grenoble.fr)

Elémentaire - M. Peloux : 07 88 85 59 53 - mail : [ce.0383021c@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0383021c@ac-grenoble.fr)



## NOS ENTREPRISES RECRUTENT

Offres d'emploi  
au Fontanil-Cornillon

Vous êtes une entreprise et vous cherchez à recruter ?

Envoyez votre annonce avant le 15 du mois à l'adresse [communication@ville-fontanil.fr](mailto:communication@ville-fontanil.fr).

Procédure d'envoi disponible sur [www.ville-fontanil.fr](http://www.ville-fontanil.fr), rubrique commerce / santé > entreprise.

## LA VILLE RECRUTE

Offres d'emploi  
du Fontanil-Cornillon



### ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL REMPLACEMENT

CDD renouvelable. Missions régulières ou ponctuelles variables en fonction des remplacements et des nécessités de service.

Sous la responsabilité hiérarchique de la coordinatrice du service Scolaire/Entretien.

Pour plus de renseignements, joindre la mairie.

CONTACT : Service RH - 04 76 56 56 56 - [rferrara@ville-fontanil.fr](mailto:rferrara@ville-fontanil.fr)

### ATSEM - AGENT TERRITORIAL SPÉCIALISÉ DES ÉCOLES MATERNELLES

Poste de fonctionnaire territorial à temps non complet annualisé (31 h / hebdomadaire). Accompagnement des enfants sur le temps scolaire et hors scolaire. Prise de fonction le lundi 24 avril 2023.

Pour plus de renseignements, joindre la mairie.

Date limite des candidatures : 02/03/2023.

CONTACT : Service RH - 04 76 56 56 56 - [rferrara@ville-fontanil.fr](mailto:rferrara@ville-fontanil.fr)

## LE SIVOM RECRUTE

### DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E) DES SERVICES DU SIVOM

Missions du poste

- Mettre en œuvre, sous la direction du Président ou des Vice-Présidents les politiques déclinées au sein du SIVOM du Néron
- Gérer les moyens humains et financiers du Syndicat

Candidature à adresser au président du SIVOM par voie postale ou par mail : [sivom.neron@wanadoo.fr](mailto:sivom.neron@wanadoo.fr)

# ÇA VA SE PASSER

**Du 6 janvier au 17 février 2023**

## **EXPOSITION DE LA MÉDIATHÈQUE** **« Fascinants Félin »**

De toutes les formes et de toutes les tailles, les félins ont conquis la planète, des déserts arides et chauds aux déserts glacés d'Asie, des forêts tropicales aux savanes en passant par les Alpes et les rues de Grenoble. Une nouvelle version de « Fascinants félins », exposition du musée d'histoire naturelle de Grenoble (2020), a été réalisée sous la forme de 18 panneaux constitués de photos et de textes adaptés à cette nouvelle présentation. Public adulte. Infos : 04 76 56 01 88.

**Jeudi 2 février 2023**

## **SOIRÉE CINÉMA/RENCONTRE** **« Marcher pour Genna »**

Séances à 17 h 30 et à 20 h, salle du Conseil et des Mariages. Projection du film « Marcher pour Genna », qui a reçu la Clef du Regard sur le monde lors de l'édition 2022 du festival les Clefs de l'Aventure.

*Dans les semaines qui précèdent « Genna », la fête de Noël, les pèlerins se mettent en marche des quatre coins du pays en direction de Lalibéla : la Jérusalem éthiopienne.*

Le réalisateur, Frédéric Furnelle, sera présent pour un échange avec le public.

Plein tarif : 5 € / Tarif adhérent : 4 €. Informations : 07 55 68 79 80. Réservations : clefsaventure.reservation@gmail.com

**Samedi 4 février 2023**

## **BÉBÉ BOUQUINE, BÉBÉ COMPTINE**

À partir de 10 h 30, à la médiathèque. De 18 mois à 4 ans. Infos : 04 76 56 01 88.

## **RUGBY- RCCN-AL ECHIROLLES**

À 19 h 30, au stade Jean Balestas.

Le RC Chartreuse Néron reçoit l'Amical Laïque d'Echirolles dans le cadre de la 14<sup>e</sup> journée de Régionale 2. Match comptant pour la qualification du RCCN pour les phases finales.

**Jeudi 9 et vendredi 10 février 2023**

## **ARTÉMUSE - STAGE THÉÂTRE D'OBJETS** **POUR LES 4-8 ANS**

Jeudi de 13 h 30 à 17 h et vendredi de 13 h 30 à 18 h, en salle Oxygène.

Les participants apprendront à donner vie et poésie à des objets du quotidien. Ces derniers deviendront les personnages d'une histoire créée par les enfants. De manière ludique, les enfants aborderont ainsi le jeu théâtral dans une forme originale et esthétisée. Le travail sera filmé et donnera lieu à un court-métrage qui sera distribué aux participants par la suite. Prix : adhésion 20 € + stage 60 €

Contact : theatreatemuse@gmail.com  
06 08 87 71 10

**Du mer. 15 au ven. 17 février 2023**

## **ARTÉMUSE - STAGE « FACE À LA CAMÉRA »,** **JEU D'ACTEUR ET VIDÉO**

Mercredi de 9 h 30 à 13 h, jeudi et vendredi de 13 h à 17 h. Tout public, dès 10 ans à L'Atrium. Prix : 70 € + 20 € d'adhésion.

Contact : theatreatemuse@gmail.com  
06 08 87 71 10.

**Jeudi 16 février 2023**

## **LOTO DES QUATRE RUISSEaux**

À partir de 13 h 30, à la salle Play Bach.

Réservation conseillée : 06 26 49 11 92 ou  
06 87 58 94 08

**Mercredi 22 février 2023**

## **HEURE DU CONTE**

À partir de 10 h 30, à la médiathèque.

À partir de 4 ans, sans réservation.

Infos : 04 76 56 01 88.

## **REPAIR CAFÉ**

De 14 h à 18 h, à la MJC. Pourquoi jeter quand on peut réparer ? Le Repair café et ses bénévoles vous attendent pour vous aider à remettre en état vos petits matériels en panne ou cassés. L'entrée est libre et ouverte à tous. Toutes les dates sur [www.mjc-fontanil.fr](http://www.mjc-fontanil.fr)

**Samedi 25 février 2023**

## **ATELIER ARTS PLASTIQUES**

De 10 h à 11 h, à la médiathèque. Dès 6 ans. Sur réservation : 04 76 56 01 88.

## **CÉRÉMONIE DES NOUVEAUX ARRIVANTS**

À 10 h 30, Espace Jean-Yves Poirier.

Les nouveaux Fontanillois installés depuis septembre 2021 sur la commune sont invités à rencontrer l'équipe municipale et à découvrir les services et équipements proposés par la Ville.

Inscriptions avant le 17/02 : 04 76 56 56 56 ou  
[accueil@ville-fontanil.fr](mailto:accueil@ville-fontanil.fr)

**Mardi 28 février 2023**

## **CARNAVAL**

Départ de l'école à 9 h. Déambulation des enfants des écoles maternelle et élémentaire dans les rues du village jusqu'au parc municipal. Avec la participation de la batucada de Fonta Musique. Organisé par le comité d'animation.

**Jeudi 2 mars 2023**

## **RÉUNION D'INFORMATION SUR LES** **MODES DE GARDE**

De 18 h 30 à 20 h à la mairie. Les services « Petite Enfance » (multi-accueil et relais petit enfance) organisent une rencontre à destination des (futurs) jeunes parents pour tout connaître des modes de garde proposés sur la commune. Sans inscription.

**Dimanche 5 mars 2023**

## **VIDE-DRESSING**

De 9 h à 15 h à l'Espace Jean-Yves Poirier.

Vente de vêtements d'occasion.

12€ le stand avec une table et une chaise.

Permanence d'inscription le mercredi 22 février de 18 h à 20 h en mairie.

Buvette et restauration rapide sur place.

Renseignements au 04 76 56 56 43.

**Lundi 6 mars 2023**

## **REPAIR CAFÉ**

De 16 h à 19 h 30, à la MJC.

Les réparateurs bénévoles du Repair Café proposent une nouvelle permanence pour permettre aux objets ne fonctionnant plus, mais restant « économiquement réparables », d'avoir une nouvelle vie !

Toutes les dates sur [www.mjc-fontanil.fr](http://www.mjc-fontanil.fr)

**Vendredi 10 mars 2023**

## **SPECTACLE**

**« Laguiche, seul en scène face à Parkinson »**

À 20 h 30, à l'Espace Claretière

Tarif : 10 € / Gratuit pour les moins de 12 ans.

Lien billetterie : [billetweb.fr/laguiche](http://billetweb.fr/laguiche)

06 30 32 60 91 ou 06 60 55 30 96.

Renseignements au 04 76 56 56 43.

## **Mais aussi**

### **ACTIVITÉS DE LA MJC**

Il reste quelques places et vous pouvez encore vous inscrire aux activités :

- « Dessin et peinture pour enfants » les mardis de 17 h à 18 h 30,

- « Dessin et peinture pour adultes » les mardis de 19 h à 20 h 30,

- « Dentelle aux fuseaux » les samedis de 14 h à 18 h,

- « Yoga » les lundis de 17 h 15 à 18 h 30

Infos : [www.mjc-fontanil.fr](http://www.mjc-fontanil.fr)

### **ESPACE CLARETIÈRE**

Ce trimestre, place à la fabrication et à la réparation des jeux en bois les mercredis après-midi, pour les 9/14 ans. Mais aussi des ateliers manuels et culturels pour les 3/8 ans. Luge, airboard, spectacle et visite à l'aquarium de Lyon seront privilégiés pendant les sorties des vacances de février pour tous les âges.

Un atelier « Créer son livre » sera proposé aux 8-14 ans, encadré par l'illustratrice Katym.

Deux sorties à places limitées au « Jump Parc » seront organisées les mardis matins.

Ouverture des inscriptions pour les vacances d'hiver 2022 le mardi 10 janvier 2023 à 14 h.

Renseignements et inscriptions à l'Espace Claretière le mardi et jeudi de 14 h à 18 h et le mercredi toute la journée : 04 76 56 16 13 ou [espace-claretiere@utce.ifac.asso.fr](mailto:espace-claretiere@utce.ifac.asso.fr)

### T.O.U.

**VENDREDI 3 FÉVRIER 2023 - 20 H 30**

Tarif : 10 € - *Billetterie en ligne sur [www.alpesconcerts.com](http://www.alpesconcerts.com)*

T.O.U., c'est l'histoire d'une rencontre, d'une confluence, d'une amitié, entre Marianne Girard et Julie D-Facy. L'histoire d'une rencontre entre vous et nous, entre certains standards de nos radios et la composition originale aux accents folk. Il s'agit d'un jeu musical où tout se conjugue à deux ! Écrire, décrire nos vies, nos instants de grâce, nos vulnérabilités et nos forces. Mettre en musique pour mettre en lumière ce qui fait de nous des êtres humains.

**En première partie : Éléonore, chanteuse interprète**



- Chanson -

### La Mouette

**DIMANCHE 19 FÉVRIER 2023 - 17 H**

Tarif : 10 € / Tarif réduit : 8 € - *Réservation : 06 08 87 71 10*

*theatreartemuse@gmail.com*

Nina, jeune comédienne, rêve de la vie d'artiste. Elle quitte tout ce qu'elle a pour suivre sa passion, quitte à se brûler les ailes...

La pièce interroge la place de l'art, la recherche de l'image et le conflit des générations, dans une histoire où les amours sont contrariés et voués à l'échec. La mise en scène reprend la pièce du dramaturge dans une version contemporaine, décalée et loufoque, où émotions et rires s'entremêlent.



- Théâtre -

### Magic Swing

**VENDREDI 24 FÉVRIER 2023 - 20 H 30**

Tarif : 15 € - *Billetterie en ligne sur [www.alpesconcerts.com](http://www.alpesconcerts.com) - [laurentcourtois.com](http://laurentcourtois.com) >>> Santé Django*

Une soirée surprise avec des musiciens invités qui se succéderont tout au long du concert... Du Swing, de la bonne humeur et de la magie avec William Touvier qui vous enchantera avec ses tours auxquels vous serez invités à participer ! Lily Marteen, en maîtresse de cérémonie, répartira les rôles avec sa bonne humeur et sa passion que les habitués de À La Santé de Django connaissent bien !



- Magie / Jazz Swing / Chanson / Bossa -

### Page blanche

**SAMEDI 25 FÉVRIER 2023 - 20 H 30**

Tarif : 5 à 7 € - *Réservation en ligne : [tigre-impro.fr/events/2024/](http://tigre-impro.fr/events/2024/)*

« Page blanche » est une pièce de théâtre entièrement improvisée et interactive. Le public est séparé en quatre groupes, chacun en charge de coacher l'un des quatre comédiens. Chaque comédien recevra donc régulièrement au fil du spectacle des consignes qu'il sera le seul à connaître. Personnages, objectifs, lieux, actions, secrets, rebondissements : tout est décidé par le public en secret ! Avec « Page blanche », la magie de l'instant et la complicité avec le public font que chaque histoire a sa vie propre.



- Théâtre d'improvisation -

### Labo Jam

**MERCREDI 1<sup>er</sup> MARS 2023 - 20 H**

Entrée gratuite - *Renseignements : 04 76 75 48 63*

Les « Jam Sessions » se vivent... en réseau !

Venez participer à une soirée d'improvisation sur des standards de jazz, ouverte aux musiciens jazz ou classiques, amateurs ou experts.

Coordination : Gil Lachenal

Rythmique : Gil Lachenal, basse - Pascal Perrier, claviers - Philippe Hascoet, batterie



- Projet Réseau / Jazz -

## Focales Multiples, la suite...

Par le Club Photo du Fontanil-Cornillon

**Du jeudi 23 février au dimanche 5 mars 2023**

**Vernissage jeudi 23 fév. 2023, à 18 h 30**

*Les photographes du Club présentent une nouvelle exposition à l'ATRIVM, reflet de leurs recherches et de leur créativité.*

*Portraits, scènes de rue, paysages, abstractions, montages... Découvrez une sélection variée et inspirée à travers l'objectif de photographes passionnés. Le Club Photo du Fontanil-Cornillon vous attend nombreux pour échanger autour de leur travail et du plaisir qui en découle!*

Permanences :

- Mercredi de 10 h à 12 h 30 et de 15 h à 18 h
- Vendredi de 15 h à 19 h
- Samedi et dimanche de 10 h à 12 h 30

**Entrée gratuite.**



## Lumières... de l'aube au crépuscule

Par Anne-Marie REDT

**Du jeudi 16 au dimanche 26 mars 2023**

**Vernissage jeudi 16 mars 2023, à 18 h 30**

*L'aube comme commencement, le crépuscule comme un dernier éclat avant les ténèbres. Partez à la découverte du travail d'Anne-Marie Redt, peintre de l'instant qui saisit avec grâce ces moments étincelants entre ombre et lumière.*

Permanences :

- Mercredi de 14 h à 19 h
- Vendredi de 15 h à 18 h
- Samedi de 9 h 30 à 12 h
- Dimanche de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h

**Entrée gratuite.**



### NEWSLETTER DE L'ATRIVM

**Vous souhaitez recevoir chaque mois la programmation de l'Atrium ?**

**Inscrivez-vous gratuitement à la newsletter de la salle sur le site [www.ville-fontanil.fr](http://www.ville-fontanil.fr), rubrique « L'Atrium ».**

**Renseignements : [communication@ville-fontanil.fr](mailto:communication@ville-fontanil.fr)**



[Facebook.com/AtriumFontanil](https://www.facebook.com/AtriumFontanil)



[www.ville-fontanil.fr](http://www.ville-fontanil.fr)

## CITOYENNETÉ

## Permanences des élus

Les élus sont à votre écoute et répondent à vos questions. Si vous souhaitez rencontrer Monsieur le Maire, vous avez la possibilité de prendre un rendez-vous en contactant le secrétariat.

Des permanences sont également organisées chaque premier mercredi du mois, à partir de 18 h sur rendez-vous.

Prochaines permanences :

- mercredi 1<sup>er</sup> février 2023
- mercredi 1<sup>er</sup> mars 2023

Les adjoints ou conseillers municipaux reçoivent également sur rendez-vous.

Secrétariat :

04 76 56 56 43 - contact@ville-fontanil.fr

## Conseil municipal

Le prochain conseil municipal se tiendra mardi 7 mars 2023. Son ordre du jour sera prochainement publié sur le site Internet de la Ville. Retrouvez les délibérations votées lors du conseil municipal du mardi 13 décembre 2022 sur le site de la Ville, rubrique « La Mairie/Vie Municipale/Délibérations ».

Scannez-moi!



## À votre service

Nous vous rappelons que les services reçoivent en dehors des heures d'ouverture de l'accueil de la mairie, en s'adaptant à vos disponibilités. N'hésitez pas à solliciter un rendez-vous..

## TRIBUNES D'EXPRESSION

### POUR 2023, SOYONS INDÉFACTIBLEMENT OPTIMISTES !

Après une année 2022 particulièrement éprouvante pour chacun d'entre nous face aux vagues d'épidémies successives...

Après une année 2022 particulièrement éprouvante pour chacun d'entre nous en raison des événements internationaux, et notamment de la guerre qui touche le peuple ukrainien...

Après une année 2022 particulièrement éprouvante pour chacun d'entre nous du fait de l'inflation importante qui nous touche dans notre vie quotidienne avec des prix des produits de première nécessité qui s'envolent...

Après une année 2022 particulièrement éprouvante pour chacun d'entre nous face à l'envol du prix des carburants avec le gasoil comme le sans plomb à plus de 2,20 € et les prix du gaz et de l'électricité qui sont hors de contrôle...

Pour l'année 2023,

Souhaitons que les avancées médicales nous permettent de mieux maîtriser le COVID afin que nous puissions nous rassembler en toute sécurité.

Souhaitons que la paix revienne en Ukraine et que l'équilibre mondial s'apaise.

Souhaitons que notre quotidien s'accompagne de moments de partage et de convivialité en famille, entre amis, et entre Fontanillois, pour que l'esprit village du Fontanil reste plus que jamais notre devise.

Les élus du groupe Fontanil Passionnément vous présentent leurs meilleurs vœux de santé tout d'abord, de réussite dans vos projets, les plus grands comme les plus petits du quotidien, et beaucoup de bonheur auprès des vôtres.

Belle année 2023 à vous, belle année 2023 au Fontanil.

*Groupe FONTANIL PASSIONNÉMENT*

### PLAN DE SAUVEGARDE COMMUNAL

Juin 2003, les pluies intenses qui frappent le piémont de la chartreuse depuis plusieurs jours sans discontinuer, donnent à voir la fameuse queue de cheval. C'est un signe que l'eau monte et pourrait déborder. L'émotion est vive car les deux ruisseaux de la commune débordent dans la nuit. Comment protéger son logement ou son local professionnel ? Individuellement c'est improbable face au déchainement des éléments. Il faut une réponse appropriée de la commune. Anticiper, préparer, informer, améliorer sont les maîtres-mots pour minimiser les impacts et sécuriser les habitants.

Le plan de sauvegarde communal est établi pour contrer les risques auxquels la commune doit faire face. Incendie, pandémie, inondation, tremblement de terre, éboulement, risque chimique voilà les crises susceptibles d'advenir. Se manifesteront-elles ? Pas forcément mais il faut s'y préparer ! Un plan établi c'est bien mais s'il est caduc car il manque des moyens, s'il n'est pas testé chaque année, si les habitants ne sont pas informés, à quoi sert-il ?

Le document d'information communal sur les risques majeurs (DiCrim) doit contenir la liste de ces risques, les conséquences de chacun d'entre eux, les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde, les consignes de sécurité individuelles.

Nous proposons que l'information soit consultable par tous sur des panneaux d'information répartis dans la commune et qu'une série de réunions publiques soient organisées sur ce sujet.

*Groupe RÉVÉLER LE FONTANIL*

**MAIRIE**

2 rue Fétola  
Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et le mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Tél. 04 76 56 56 56 - ville-fontanil.fr - contact@ville-fontanil.fr

**CCAS- Centre Communal d'Action Sociale**

Le secrétariat du CCAS est ouvert au public tous les lundis, mardis et jeudis de 8h30 à 12h ou sur rendez-vous. Tél. 04 76 56 56 56

**RELAIS PETITE ENFANCE**

Permanences à l'Univers des tout-petits, espace multi-accueil du Fontanil-Cornillon, le mercredi de 13 h 30 à 17 h ou sur rendez-vous. Temps collectifs le jeudi de 9 h à 11 h. Tél.06 83 34 02 65 - rpe@ville-fontanil.fr

**L'UNIVERS DES TOUT-PETITS**

4 Allée Charles Baudelaire  
Ouverture du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Accueil régulier ou occasionnel des enfants âgés de 3 mois à 3 ans. Pour tout renseignement, prendre RDV avec la directrice. Tél. 04 76 75 25 93

**MÉDIATHÈQUE**

5 bis rue Fétola  
Ouverture le mardi et vendredi de 15h à 18h, le mercredi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h, le samedi de 9h30 à 12h, fermeture le lundi et jeudi. Tél. 04 76 56 01 88 - mediatheque@ville-fontanil.fr - mediatheque.ville-fontanil.fr

**FONTA MUSIQUE**

Impasse Girodière  
Renseignement: fontamusique@ville-fontanil.fr  
Tél. 04 76 56 56 56

**CENTRE DE LOISIRS - IFAC**

Espace Claretière - 6 rue du Cornillon  
Contact : Patrice MUNOZ  
Tél. 04 76 56 16 13 / 06 73 41 69 70.  
Ouverture du secrétariat : pendant les vacances scolaires, le mardi de 14h à 18h et le mercredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30 ; pendant les périodes scolaires, le mardi et jeudi de 14h à 18h et le mercredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30. espace-claretiere.net espace-claretiere@ifac.asso.fr

**ATRIUM**

1ter rue du Moulin  
Tél. 04 76 56 56 56  
Facebook.com/AtriumFontanil

**MEE-MIFE - Maison de l'Emploi et de l'Entreprise**

Accueil, Orientation pour l'Emploi, la Formation et le Numérique, pour tous les publics, les entreprises et les salariés.  
4 av Général de Gaulle 38120 Saint-Égrève.  
Tél. 04 76 13 18 05 - www.mee-mife.fr  
contact@mee-mife.fr

**GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE**

- Grenoble Alpes Métropole 04 76 59 59 59  
- Régie Assainissement 04 76 59 58 17  
- Collecte ordures ménagères 08 00 50 00 27  
- Déchèterie - 45 rue du Pont Noir 38120 Saint-Égrève - 08 00 50 00 27  
- Régie des eaux 08 00 50 00 48  
- Voirie 08 00 80 58 07

**SERVICES D'URGENCE**

SAMU (appel gratuit) : 15  
Pompiers : 18 ou 112  
Centre anti-poison : 04 76 42 42 42  
Gendarmerie de Voreppe : 04 76 50 22 17  
CHU de Grenoble : 04 76 76 75 75  
Police Municipale : 04 76 56 53 66 - 06 82 84 65 62

**PHARMACIES DE GARDE**

Le service de garde est assuré par la même pharmacie le samedi après-midi, le dimanche matin de 10h à 12h30, les jours fériés de 10h à 12h30. **ATTENTION : plus de garde le soir de 19h à 20h.** En dehors de ces heures, pour les urgences, **pharmadegarde.com** ou **3915**.

- 4 & 5 février 2023 - **Phie Nouvelle**  
121C Avenue G. Leclerc, Saint-Martin-le-Vinoux, 04 76 75 49 33
- 11 & 12 février 2023 - **Phie des Charmettes**  
Ctre Commercial «Les Charmettes» - Saint-Égrève, 04 76 75 26 73
- 18 & 19 février 2023 - **Phie Casadella**  
61bis av. du G. de Gaulle - Saint-Égrève, 04 76 75 24 843
- 25 & 26 février 2023 - **Phie de la Monta**  
Place Pompée - Saint-Égrève, 04 76 75 60 69
- 4 & 5 mars 2023 - **Phie du Fontanil**  
1 allée Charles Baudelaire - Le Fontanil-Cornillon, 04 76 75 51 48
- 11 & 12 mars 2023- **Phie de Prédieu**  
1 rue Drac - Saint-Égrève, 04 76 75 31 67
- 18 & 19 mars 2023 - **Phie Barnave**  
Domaine Barnave, Saint-Égrève, 04 76 75 43 42
- 26 & 27 mars 2023 - **Phie de la Pinea**  
Ctre Commercial « La Pinéa » - Saint-Égrève, 04 76 75 43 33
- 1<sup>er</sup> & 2 avril 2023 - **Phie Nouvelle**  
121C Avenue G. Leclerc, Saint-Martin-le-Vinoux, 04 76 75 49 33
- 7,8 & 9 avril 2023 - **Phie des Charmettes**  
Ctre Commercial «Les Charmettes» - Saint-Égrève, 04 76 75 26 73

PETITES ANNONCES

À LOUER garage fermé au Fontanil-Cornillon, rue Simone Veil.  
Contact : 06 13 71 24 96.

À VENDRE canapé trois places en cuir buffle vert + 2 fauteuils cuir est en très bon état. Tous les coussins d'assise et dossiers sont déhoussables.  
Mesures canapé : L 200 cm x P 100 cm x H 85 cm.  
Mesures fauteuils : L 103 cm x P 100 cm x H 85 cm. Prix 250 €. Contact : 06 74 17 93 72

Bien-être - Valéria GOMEZ vous propose des séances découverte de 30 mn sur le drainage lymphatique manuel méthode Vodder ainsi que la Naturopathie. Renseignements et tarifs au 06 95 07 40 67

VOS ANNONCES

Les annonces pour Le Fontanillois sont à envoyer par e-mail à communication@ville-fontanil.fr avant le 17 février 2023.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- BLANC-MATHIEU Éloïse née le 23/11/2022
- DELL'UTRI Züvio né le 18/12/2022



BLANC-MATHIEU Éloïse

DÉCÈS

- MASSOT Pierre-Jean le 26/12/2022
- SAVOYET Agnès née LE ROUX le 1/01/2023

**Conciliateur de justice**

Un conflit de voisinage ? Des problèmes de copropriété ?  
Des difficultés entre commerçants ou personnes ?  
La conciliation peut vous aider. Permanence proposée une fois par mois en mairie. Renseignements et inscriptions à l'accueil.



Organisé par  
le comité d'animation

# CARNAVAL



**MARDI 28  
FÉVRIER 2023**

**Départ à 9 heures  
devant le groupe scolaire**

**Déambulation des enfants des  
écoles maternelle et  
élémentaire dans les rues du  
village jusqu'au parc municipal.**

*Avec la participation de la Batucada  
de l'école de musique.*

*Collation offerte aux enfants  
à l'issue de la manifestation,  
au parc municipal.*

 **le Fontanil  
Cornillon**